

Conseil Municipal du 23 novembre 2017

Vœu contre les cirques animaliers

Intervention de Nicole Polian, au nom du groupe EELV

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Juste quelques mots de présentation pour un vœu dont les attendus et l’objectif sont suffisamment explicites.

L’animal dans un cirque ne connait que l’enfermement et présente généralement des signes de traumatisme et de comportement compulsif, tandis que les conditions d’hygiènes sont souvent déplorables.

De même, les animaux sont susceptibles d’être violentés physiquement (fouet, lasso, barre de fer, pointes piquantes, utilisation du feu) et psychologiquement (privation de nourriture et de lumière).

A cela s’ajoutent les milliers de kilomètres parcourus sur la route, dans des conditions aussi inadaptés qu’inacceptables.

Une telle situation est intolérable et des décisions fortes s’imposent. Nous devons offrir a nos enfants une autre vision du cirque et les sensibiliser à un autre rapport aux animaux.

Dans ces conditions, 62 communes françaises, dont 15 de plus de 20.000 habitants, ont, au 22 octobre 2017, dit « non » aux cirques avec animaux[[1]](#footnote-1).

Des pays même décident de les interdire, comme l’Irlande récemment ?

Cette idée suit d’ailleurs son chemin dans notre société, en France, les médias l’abordent de plus en plus.

Ainsi, la chaîne de la TNT GULLI, destinée à la jeunesse, a annoncé le 10 octobre dernier ne plus vouloir mettre à l'antenne des spectacles contenant des numéros avec des animaux, notamment des numéros de cirque.

Dernièrement la Fédération européenne des vétérinaires (FVE), confirmait qu’elle adhère à la [«recommandation](http://www.fve.org/uploads/publications/docs/fve_position_on_the_travelling_circuses_adopted.pdf)[de] promouvoir l’interdiction dans les Etats européens de l’usage des mammifères sauvages dans le cadre de cirques itinérants qui ne peuvent satisfaire aux besoins physiologiques et sociaux de ces animaux»

Les arts du cirques sont des disciplines nobles et à encourager. Mais la condition animale apparaît aujourd’hui comme un nouvel enjeu de l’humanisme moderne. Notre regard doit changer. Les animaux ne peuvent être exploités à des fins de divertissement cachant une triste réalité de dressages par la contraintes et de vie entière d’enfermement. « Les animaux ne sont pas des clowns » comme l’affirme le slogan de Code Animal, un collectif d’associations luttant contre leur détention dans les cirques.

Pour les écologiste la société de demain se doit d’être respectueuse de l’humain, de la nature au sens large et de tous les êtres sensibles qui la composent.

Ivry, ville messagère de la paix, terre de luttes et de résistances, laboratoires de progrès sociétaux ne peut plus éluder la question du bien être animal sur son territoire.

Gageons que cette décision ce soir soit la première d’un engagement de notre ville pour une meilleure prise en compte de la condition animale sur son territoire. Paris s’est doté d’une « mission condition animale », pourquoi Ivry n’en ferait pas de même ?

C’est en tout cas le souhait des écologistes que de renforcer nos actions en ce sens et cette première étape ce soir est pour nous le signal d’une volonté forte.

La prise de conscience est désormais collective. En conséquence, nous devons encourager ce mouvement de manière concrète.

D’où la pleine légitimité de vœu que nous vous demandons d’adopter.

Je vous remercie.

1. <http://www.cirques-de-france.fr/les-communes-qui-agissent-en-faveur-des-animaux> [↑](#footnote-ref-1)